

nafteres font répandus dans les différentes contrées du royaume, que nous avons, Noffeigneurs, l'honneur de mettre à vos pieds cette Adresse; chacune a signé, & auroit voulu le faire de fon fang, qu'elle préféreroit mille morts à un changement d'état qui feroit fon martyre. Les témoignages de leur fidélité font entre les mains d'un membre de votre auguste affemblée, qui vous les produira lorsque vous l'ordonnerez *, nous ofons le dire avec elles, & dans le plus grand concert : nous regarderions comme l'oppression la plus injuste & la plus cruelle, celle qui troubleroit des afiles que nous avons toujours regardés comme sûrs & inviolables. ,, (a)

Nous sommes &c.

Sœur Natalie de Jesus, prieure des carmelites de la rue de Grenelle. Sœur Marie-Louise de Gonzague, prieure des Carmelites de la rue St. Jacques. Sœur Dorothee de Jesus, prieure des Carmelites de St. Denis en France. Sœur Thérèse du Saint-Esprit, prieure des Carmelites de la rue Chappon.



Lettre à l'auteur du Journal.

Paris, le 4 Février 1790.

Il a paru dans plusieurs feuilles publiques une paraphrase de la Passion, appliquée très-indécemment, & pour mieux dire, sacrilégement, au clergé, à l'occasion du décret par lequel il est dépouillé de sa propriété & de ses biens. La Passion m'a mené aux Lamentations, dans lesquel-

(*) Il est impossible qu'un homme auquel il reste encore, je ne dis pas, des sentimens de religion, mais de justice, & d'humanité, lisé cette requête sans en être vivement affecté. Cependant quelque pathétique & touchante qu'elle soit, elle donna occasion à un propos qui me fit rire de bon cœur. Un homme, plus philosophe de mode que de cœur, qui se plaisoit à déclamer contre les religieux & les religieuses, ayant entendu lire cette piece par quelqu'un qui en faisoit faillir les traits les plus forts, en fut tellement pénétré, qu'il s'écria, au grand étonnement de tout le monde : *O la détestable asssemblée-nationale!*